

QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES PAR RAPPORT AUX FOURNISSEURS (FAQ)

Q1 : Quelle sera l'incidence de la fusion sur les relations fournisseurs existantes et leur implication ?

R : L'atteinte de nos objectifs d'intégration exigera de notre part d'optimiser davantage notre chaîne d'approvisionnement. Nous comptons sur nos partenaires fournisseurs pour assurer un service ininterrompu tout au long de cette transition, en continuant de proposer des solutions innovantes, économiques et dans le respect des grands principes éthiques.

Tous les produits et services proposés jusqu'ici dans notre offre sont essentiels pour conforter notre capacité à respecter nos engagements envers nos clients. Pendant cette période de transition, merci de continuer à travailler avec les entreprises que vous fournissez comme vous l'avez toujours fait. Plusieurs mois peuvent s'écouler avant la fusion complète des deux sociétés. Pendant ce temps, la fusion des deux bases logistiques actuelles sera une priorité pour l'équipe en charge des achats internationaux. Cela se traduira par des changements et des opportunités pour les fournisseurs les plus performants et privilégiés de nos deux sociétés.

Nous apprécions votre contribution et nous avons hâte de travailler avec vous pour saisir les nombreuses opportunités qui s'offrent à nous.

Q2 : Les conventions en cours avec Tyco et Johnson Controls (contrats, accords en matière de qualité, etc.) sont-elles toujours valables ?

R : Les fournisseurs peuvent partir du principe que les accords actuels sont maintenus jusqu'à ce que vous soyez contactés. Nous allons rapidement examiner les contrats actuels de nos fournisseurs communs pour nous assurer que nous mettons à profit et harmonisons tous les écarts et les différences identifiés dans les clauses contractuelles.

Q3 : Serai-je toujours un fournisseur de Tyco maintenant que Tyco et Johnson ont fusionné ?

R : Vous devez continuer à soutenir l'activité de Tyco comme vous l'avez fait jusqu'à présent. Dans les prochains mois, nos équipes d'achats finaliseront la fusion de Tyco et Johnson Controls, pour aboutir à un nouveau modèle d'activités combinées.

Q4 : Comment vais-je recevoir les commandes maintenant ?

R : Il n'y aura pas de changements dans l'immédiat. Continuez à travailler avec vos interlocuteurs habituels. Vous serez contacté directement en cas de changement.

Q5 : Où dois-je envoyer mes factures désormais ?

R : Merci de continuer à les envoyer à l'adresse habituelle. Vous serez averti en cas de changement.

QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES PAR RAPPORT AUX FOURNISSEURS (FAQ)

Q6 : Mes conditions de paiement vont-elles changer ?

R : La fusion entre Tyco et Johnson Controls ne modifiera pas vos conditions de paiement pour l'instant. Celles-ci sont indiquées sur le bon de commande ou dans le contrat concerné. Vous serez contacté au préalable si elles devaient être révisées sur la base de nouvelles pratiques d'achats/d'approvisionnements combinées.

Q7 : La fusion entre Tyco et Johnson Controls m'offrira-t-elle d'éventuelles nouvelles opportunités commerciales ?

R : Oui, pour nos fournisseurs les plus performants, il y a effectivement du potentiel pour de nouvelles ou de meilleures opportunités commerciales. Nous examinerons les bases logistiques de nos deux organisations et nous déterminerons la meilleure façon de soutenir la stratégie de l'ensemble de la chaîne logistique de la société fusionnée.

Q9 : Quelle sera l'incidence de la fusion sur les futures commandes, la facturation et le processus de paiement ?

R : Les fournisseurs doivent continuer à suivre les instructions indiquées sur les bons de commande et dans les contrats concernés. Toute modification des processus sera rapidement communiquée aux fournisseurs au moment du changement.

Q10 : Je fournis des matériaux et des services à Johnson Controls et Tyco. Puis-je adresser une seule facture, une fois la fusion terminée ?

R : Merci de continuer à envoyer des factures distinctes car les processus et les systèmes sont encore différents.

Q11 : J'ai un contrat avec Johnson Controls et Tyco. Quel contrat prévaudra après la fusion ?

R : Vous devez continuer à fonctionner en vertu des modalités existantes dans tous les contrats actuels. Nous vous avertirons dès que possible pour tous changements indispensables, apportés au contrat, qu'il soit signé avec Johnson Controls, ou avec Tyco. Si vous avez des inquiétudes au sujet de différences éventuelles entre les contrats en vigueur, veuillez en informer votre contact dans chaque entreprise, en vue d'une révision.

Si toutefois vous aviez des questions particulières restées sans réponses, n'hésitez pas à contacter votre interlocuteur habituel qui fera tout pour y répondre le plus rapidement possible.